



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Deuxième chambre des vacations

La demande d'avis introduite le 8 juillet 2022 par la Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'portant exécution du décret du 4 avril 2019 relatif aux amendes administratives en matière de sécurité routière pour ce qui concerne le statut administratif et pécuniaire des agents', portant le numéro 71.850/2/V du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 24 août 2022, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.